

Pour circuler autour du Bassin Le TRAM-TRAIN ce serait plus malin

Plus malin pour répondre aux besoins de transport

Le droit au transport :

La moitié de la population de ce vaste territoire est privée de transports collectifs.

Pourtant, dans un foyer sur cinq, il n'y a pas d'automobile et dans un foyer sur deux, il n'y a qu'une automobile, souvent absente toute la journée du domicile car utilisée par un des membres de la famille pour son travail.

D'autre part, l'insuffisance de transports en commun entraîne toute l'année un engorgement automobile sur de nombreux axes, la paralysie durant l'été, ainsi que la saturation des parkings de certaines gares, notamment ceux de Facture. Cette dernière gare étant encore plus attractive depuis la densification de la desserte TER et le cadencement des circulations.

Au centre de la future agglomération, Facture doit devenir rapidement une gare multimodale, c'est-à-dire une gare ouverte à plusieurs modes de transport et aux accès facilités. Notre projet la concerne particulièrement.

Une prise en compte de tous les déplacements quotidiens :

Le projet de Tram-Train est particulièrement adapté à tous les trajets pendulaires, domicile / travail / étude, si importants en raison de l'étalement urbain sur notre territoire, mais aussi du fait de l'attraction de la métropole bordelaise.

Mais ce projet satisfait tous les autres motifs de déplacements (achats, loisirs) mais également le tourisme qui est la première économie du Bassin d'Arcachon et pour lequel le Tram-Train représenterait un atout économique considérable.

Le Tram-Train est un matériel climatisé et de type bas (comme les tramways). Depuis le quai les montées et descentes sont de plain-pied, l'accessibilité est donc parfaite pour les personnes à mobilité réduite, ou avec des poussettes ou des vélos.

Un projet pour l'ensemble de la future agglomération :

Le projet de Tram-Train serait un véritable trait d'union pour les 140 000 habitants à l'année (500 000 l'été) du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre. Il permettrait de relier Lège, Arcachon et Belin via Facture.

Le Tram-Train serait parfaitement adapté à la desserte de notre urbanisation très longue, peu dense et non continue. Il constituerait l'ossature du réseau de transports de l'agglomération.

La desserte de tous les centres-villes des communes serait complétée par des arrêts intermédiaires.

Son évolution, son cadencement dépendraient des besoins. C'est bien un projet évolutif et qui peut être réalisé par phases.

Plus malin pour préserver l'environnement

Dès aujourd'hui, et pour chaque commune, la saturation routière nous conduit à envisager les moyens de transport de demain. Ils devront répondre à plusieurs exigences : une forte baisse des émissions de gaz à effet de serre (CO₂), une moindre dépendance du pétrole et surtout permettre une complémentarité avec tous les autres modes de déplacement.

Partout où se met en place un système de transport Tramway ou Tram-Train, le succès est considérable et dépasse à chaque fois les prévisions les plus optimistes.

Le Tram-Train serait le mode de transport idéal pour le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre.

- Grande capacité : une rame de Tram-Train peut transporter 250 personnes
- Performances : sécurité, confort, rapidité, accessibilité, silence.
- Avantages : plus de soucis de parking, une billettique pratique et commune à plusieurs modes et réseaux, faible coût du transport, cadencement, temps de trajets garantis.
- Transport des vélos.

Grâce à tous ses atouts, le Tram-Train offrirait une alternative à l'utilisation de l'automobile et serait préféré pour beaucoup de déplacements de la vie quotidienne et pour le tourisme.

Les voies routières libérées pourraient alors répondre à des besoins de transports spécifiques, transport de marchandises et de matériels (commerces) et il deviendrait inutile de construire de nouvelles infrastructures routières, sources de pollution.

Plus malin pour préserver notre porte-monnaie

Bien qu'offrant des qualités incomparables, le Tram-Train serait le moins coûteux des projets de transports structurants pouvant être envisagés autour du Bassin. Le projet en cours de réalisation sur Nantes–Châteaubriant permet de le vérifier. Il consiste à construire une voie unique sur 64 km pour faire circuler un Tram-Train sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée. Le coût de revient est le même que celui d'une ligne de bus en site propre et 5 fois moins élevé qu'un tramway urbain. Pour le Bassin, le coût au km serait encore abaissé grâce à l'utilisation par les Trams-Trains de la voie Lamothe–Arcachon sur 20 km.

- La mise en place du Tram-Train, ce serait d'importantes économies sur les infrastructures routières et sur la construction d'un silo à voiture en gare de Facture.
- Pas d'expropriation. L'emprise de la piste cyclable est propriété du Conseil Général.
- Coût très faible d'utilisation pour tous les habitants et les touristes qui pourraient se rendre en un temps record sur l'ensemble du pays du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre avec un billet de transport urbain.
- Le projet de Tram-Train respecte totalement les recommandations des Grenelle 1 et 2 de l'environnement et permettrait donc de dégager un financement multiple avec participation de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, de Réseau Ferré de France, des collectivités locales.
- La CUB va lancer son Tram-Train sur le nord ouest (Médoc). Une entente avec elle nous semblerait judicieuse pour abaisser les coûts de la maintenance du matériel.

Mais pourquoi est-il si malin, ce Tram-Train ?

Ses avantages sont tels, que le Tram-Train venu d'Allemagne se répand partout. En France, la première mise en service a eu lieu en région parisienne en 2007 entre Aulnay et Bondy.

Plus de vingt projets sont actuellement déposés. Dix seront réalisés avant 2015 : Nantes Châteaubriant, Mulhouse -Vallée de la Thur, Ouest Lyonnais, CUB de Bordeaux, ...

Le Tram-Train prend le meilleur du tramway et du train.

C'est un système de transport interconnecté, permettant à du matériel polyvalent de circuler dans les villes sur des voies légères types tramway mais aussi sur les voies classiques du Réseau National entre les trains de voyageurs et de marchandises.

Il dispose de fortes capacités cinématiques (accélération, décélération et vitesse) qui permettent d'augmenter le nombre des arrêts sans allonger les temps de transport rendant possible plusieurs arrêts sur une même commune.

Le Tram-Train sur le BASSIN et le Val de l'EYRE

- Sur le Nord Bassin et le Val de l'Eyre, nous proposons de réutiliser les anciennes plates-formes pour créer une voie unique de type tramway en partage avec les pistes cyclables actuelles. Les deux modes seraient bien sûr séparés par une clôture adaptée et esthétique.
- Sur cette voie, le Tram-Train circulerait à vue, comme un tramway ou un autobus, à une vitesse maximale de 70 km/h. Mais la vitesse sera fonction de la configuration (zone en ou hors agglomération, intersections, visibilité, ...) et selon le cas sera limitée entre 10 et 50 km/h.
- Entre Factice et Lamothe, la création d'une voie supplémentaire intégrée au Réseau National sur 3 km le long de la voie actuelle semble nécessaire afin de ne pas interférer sur le trafic des trains vers le Sud Aquitaine et l'Espagne (TGV, TER, Fret).
- A partir de la bifurcation de Lamothe cette voie serait connectée à la ligne Lamothe Arcachon permettant la circulation des Trams-Trains jusqu'à Arcachon en complémentarité des TER existants.
- Entre Factice et Arcachon la vitesse des Trams-Trains serait de 100 km/h comme les TER Bordeaux – Arcachon et des stations supplémentaires pourraient être réalisées entre les gares actuelles sans augmenter le temps de parcours.
- Quelques exemples de parcours : quelles que soient la période de l'année et la circulation routière, un trajet complet de Lège et Arcachon serait réalisé en 1 heure et un trajet de Lanton à Gujan Mestras demanderait 25 minutes.

Le Tram-Train constituerait la colonne vertébrale du futur réseau. Il permet toutes les combinaisons de liaisons (directes ou avec correspondances à Factice) entre le Nord Bassin, le Sud Bassin et le Val de l'Eyre. Mais il ne peut pas aller partout. Il doit être complété par une extension du réseau BAÏA sur toute la future grande agglomération. Mais aussi par des liaisons en bateaux bus Arcachon / Cap Ferret / Andernos et par le développement de l'usage des vélos, transportés dans le Tram-Train et (ou) à disposition en libre service dans les stations et gares.

L'avenir appartient aux audacieux.

Notre projet résumé dans ces feuillets, a été enrichi des débats publics organisés progressivement sur tout le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre, mais aussi des rencontres avec les élus ou les responsables sociaux - économiques.

La nécessité d'un réseau de transports en commun performants sur le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre est criante et urgente. C'est aujourd'hui qu'il faut répondre à l'attente des 140 000 habitants de notre territoire (500 000 en période estivale).

Pas en 2050 et essentiellement pour les 70 000 nouveaux habitants que nous compterions alors comme nous le propose l'agence a'Urba dans son étude pour le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) dans le cadre du SCOT (Schéma de cohérence territoriale).

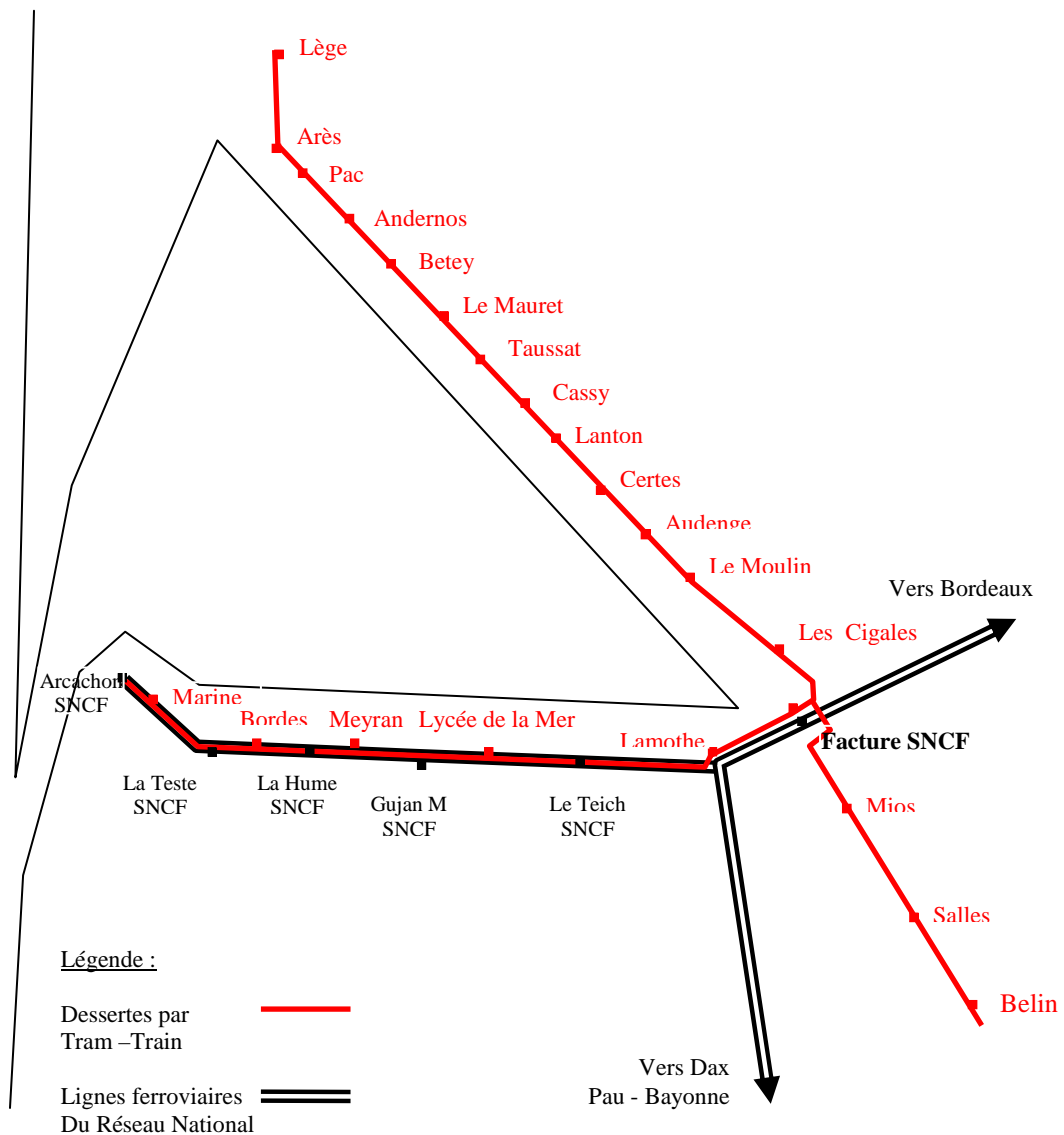
Nous insistons, le Tram-Train sur le bassin semble le seul moyen de transport à même de répondre aux enjeux environnementaux, démographiques et économiques.

Le projet que nous vous présentons peut être réalisé très rapidement si la décision est arrêtée (moins de deux ans pour une première phase qui pourrait être Andernos Factice).

Pour ne pas avoir un Tram-Train de retard, il n'y a plus de temps à perdre, nous vous invitons à signer notre pétition pour que soit réalisée une pré-étude par un organisme indépendant pour déterminer la pertinence, le coût et la faisabilité d'un tel projet.

Schéma proposé des lignes de Tram-Train pour le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre

(dans chaque commune une extension du réseau Baïa assurerait la continuité des transports)



***Vous partagez nos propositions ?
Vous voulez soutenir nos actions ?***
Contactez-nous

- Je souhaite m'informer plus complètement
- Je souhaite adhérer au COBARTEC : **cotisation annuelle : 10 €**

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél. :	@ :

📍 **A retourner au COBARTEC : 15, rue du Stade 33470 LE TEICH**